

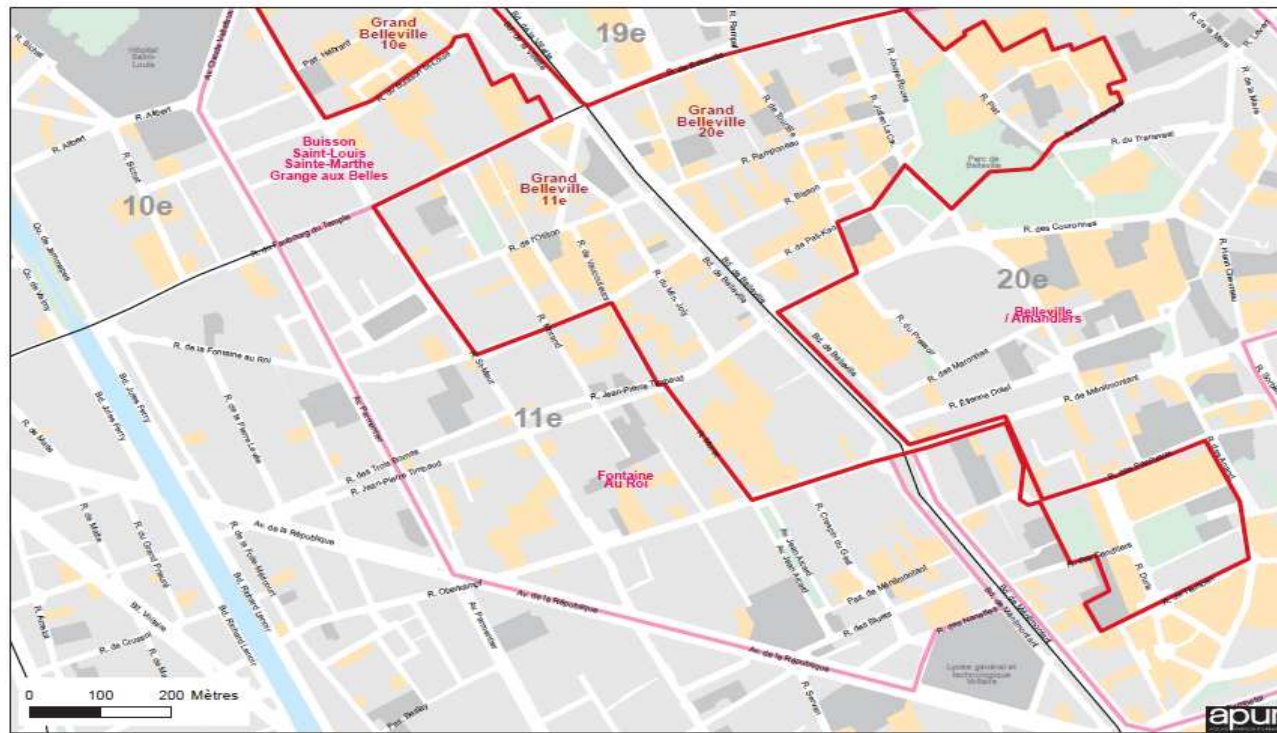
# CONTRAT DE VILLE PARISIEN 2015-2020

## PROJET DE TERRITOIRE - QUARTIER BELLEVILLE-FONTAINE-AU-ROI

LES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE  
Paris 11ème  
Fontaine au Roi - Grand Belleville 11ème

Sources: Ville de Paris, Préfecture de Paris, inventaire des logements sociaux SRU au 01/01/2013

- quartier prioritaire de la politique de la ville
- quartier de veille active
- logements sociaux SRU 2013
- espace vert, cimetière
- autre équipement



## Présentation du territoire

Situé au nord-est du 11<sup>e</sup> arrondissement, le quartier Fontaine au Roi appartient avec ses arrondissements voisins au Grand Belleville populaire. L'environnement urbain est caractérisé par un habitat de faubourg où dominent les immeubles anciens et une forte proportion de logements privés. Le tissu commercial est dense bien qu'inégalement réparti : les axes principaux concentrent la majeure partie des commerces en activité tandis que les rues de desserte souffrent d'une vacance importante. Dans ce quartier parisien central, vivant et bien desservi, on observe aussi des tensions liées aux phénomènes de grande exclusion, aux difficultés ponctuelles de cohabitation entre les communautés et aux conflits avec certains groupes de jeunes. A proximité du carrefour de Belleville, on peut enfin observer le développement d'un tissu associatif implanté dans les locaux de pieds d'immeuble de l'habitat social.

Densément peuplé et cosmopolite, le quartier conserve une vocation d'accueil des populations d'origine étrangère ainsi qu'une attractivité d'échelle métropolitaine. Il accueille en effet une population étrangère nombreuse et plus d'un habitant sur trois est immigré en 2011 (32 %). Même si la population active présente désormais des proportions équivalentes de cadres (36,6%) et d'employés/ouvriers (35,8%), les indicateurs de précarités font état d'écarts marqués avec les moyennes parisiennes. La part de la population à bas revenu demeure deux fois supérieure au taux parisien (21,8% contre 11,4% à Paris). Les allocataires du RSA sont nombreux et représentent 14,1 % contre 5,6 % à Paris. Les indicateurs scolaires témoignent d'importantes difficultés, près d'un tiers des habitants sont sans diplôme (32,3 % contre 21,5 % à Paris). Enfin, le taux de chômage reste préoccupant et concerne 15,1 % de la population active contre 9,8% en moyenne parisienne.

Lors du précédent contrat de ville, c'est environ 130 projets/an tous dispositifs Politique de la Ville confondus qui ont été financés et portés par près de 50 associations pour mieux accompagner les habitants dans le quartier. On pourra noter l'apport particulier du programme de réussite éducative avec le développement de parcours d'accompagnement individuels des jeunes entre 2 et 16 ans. L'ouverture de nouveaux équipements, la livraison de programmes de logements, la rénovation de certains sites ou équipements associatifs ont permis de transformer le quartier : création d'un ASV, ouverture du centre d'animation Victor Gelez, livraison de 4 immeubles SIEMP et d'1 immeuble RIVP (124, rue Saint Maur), ouverture de l'Auberge de jeunesse « Les Piaules » (59, Bld de Belleville, ouverture prévue en septembre 2015), création de la ludothèque Nautilude au 2, rue Jules Verne, réouverture et transformation du foyer ADOMA en Résidence sociale, implantation et embellissement des devantures de locaux associatifs des rues Robert Houdin, Orillon et Jules Verne. Dans le domaine social et économique, un réseau de professionnels de la filière du Livre s'est développé autour de « Fontaine o Livres » et le périmètre d'intervention du PLIE Paris Nord Est a été étendu au 11<sup>ème</sup>. Enfin, le dynamisme du tissu associatif s'est traduit par le développement d'événements et d'animations dans le quartier: "L'été est à nous", la fête de quartier, "Lire en Délire", "la Rentrée à Vaucouleurs", "Les Vendredis dans la Place".

Sur le volet éducatif, la nouvelle carte de l'éducation prioritaire avec 1 REP (L. Aubrac) et 2 écoles en CAPPE, permet une concentration de moyens supplémentaires (dont 1 coordonnateur éducation prioritaire qui travaille sur le territoire), avec l'objectif de réduire les écarts de réussite scolaire avec les établissements hors éducation prioritaire. Ces moyens sont engagés pour 4 ans au travers des projets de réseau. Le réseau travaille en étroite collaboration avec tous les partenaires du territoire, notamment dans le cadre du dispositif de réussite éducative.

## Une démarche d'élaboration participative

Le Projet de Territoire a pour objectif la déclinaison locale des axes du Contrat de Ville, prenant en compte les problématiques spécifiques du territoire Fontaine au Roi dans le 11<sup>ème</sup> arrondissement. La méthode utilisée dans le cadre de la préparation de ce Contrat de Ville a été reprise et renforcée pour construire le Projet de Territoire avec les habitants, les associations locales et les services publics.

La mobilisation des habitants et des associations a débuté par l'atelier participatif du 6 décembre 2014 où ils ont été invités à échanger sur leur quartier permettant une contribution citoyenne au Contrat de Ville.

La démarche de construction du Projet de Territoire a été lancée le 14 mars lors d'une réunion publique et mise en œuvre avec un programme de 5 tables rondes sur les problématiques des parcours scolaires et éducatifs, de l'insertion professionnelle, de la place des jeunes, du cadre de vie et des lieux de vie et d'échanges. Elles ont été complétées par des ateliers itinérants permettant l'échange avec des habitants inscrits dans des activités associatives (Antenne jeune, Feu Vert, FCP) dont un a été organisé de manière thématique sur l'accès aux droits en rassemblant les associations et institutions concernées. On peut aussi ajouter le temps fort de présentation du conseil citoyen réalisé dans la rue Robert Houdin. Ce processus aura rassemblé depuis le 6 décembre des habitants, des associations, des institutions, les services de la Ville et de l'Etat, des élus, soit plus de 500 participants.

Ces temps d'échange ont permis d'affiner le diagnostic et d'amorcer des propositions de pistes d'actions et de les croiser avec le bilan du CUCS, les données de l'APUR, le projet de la mandature ainsi que l'analyse et l'observation de terrain de l'Edl. Ce travail a été enrichi par des rencontres, facilitées par la Déléguée du Préfet, avec les services de l'Etat et les partenaires signataires (CAF, Education nationale, Pôle emploi, les bailleurs). Les échanges avec la Mairie d'arrondissement (Cabinet, le Maire l'élue en charge de la Politique de la Ville) ont permis de compléter le projet.

Il ressort de la concertation que les habitants qualifient le quartier de central et bien desservi par les transports. Ils en apprécient la mixité sociale et culturelle, ainsi que le côté vivant et dynamique apporté par les commerces, les bars, les lieux culturels et les associations, sans oublier le caractère historique du mouvement ouvrier. Toutefois, ils perçoivent la situation précaire d'une partie importante de la population et les tensions d'un espace public dense qui appellent des réponses en matière d'insertion professionnelle, d'accompagnement social, d'accès à la santé et de médiation. Enfin, ils souhaitent un quartier plus propre et plus végétalisé, l'aménagement d'espaces animés adaptés à tout public, ainsi que l'ouverture de lieux conviviaux et fédérateurs. La dynamique associative est repérée comme une ressource déterminante pour améliorer la situation du quartier qui doit être mieux valorisée. Elle reste cependant fragile et doit être consolidée par le développement du bénévolat, une meilleure collaboration entre associations et le renforcement des partenariats institutionnels notamment.

Pour clôturer la démarche, une réunion de restitution à l'ensemble des participants a eu lieu le 24 septembre.

Ainsi, suite à ce travail participatif, 4 enjeux ont été définis pour l'amélioration des conditions de vie des habitants (es) du quartier.

Les axes du projet de territoire répondent aux problématiques identifiées lors de la démarche participative d'élaboration du projet de territoire.

L'observatoire des quartiers, alimenté par l'Atelier Parisien d'Urbanisme, permet d'enrichir l'identification de ces problématiques d'une analyse des indicateurs socio-économiques des quartiers prioritaires et de veille active. Cet observatoire sera complété par les données fournies par les différents signataires et partenaires du Contrat de ville. Ce travail de diagnostic partagé renforcera la connaissance des écarts et des dynamiques à l'œuvre sur ces territoires. Il alimentera les plans d'actions pour la durée du projet de territoire.

## **Les principaux enjeux du Projet de territoire pour les 5 années à venir**

Enjeu n° 1 : Communiquer, (se) rencontrer, s'engager, participer aux activités du quartier pour mieux vivre ensemble

Enjeu n° 2 : Embellir, animer, aménager le cadre de vie du quartier et améliorer l'habitat en intégrant les idées et les initiatives des habitants

Enjeu n° 3 : Accompagner les parcours de vie et d'insertion professionnelle en développant l'accès aux droits et le développement de services de proximité

Enjeu n° 4 : Susciter le goût des apprentissages et de la découverte, la créativité et les initiatives, pour mieux réussir les parcours éducatifs et favoriser l'autonomie des jeunes

## Enjeu n°1 : Communiquer, (se) rencontrer, s’engager, participer aux activités du quartier pour mieux vivre Ensemble

Axes de travail	Objectifs, Projets et pistes d’action
<p>Une offre d’activités culturelles et sportives renforcée et adaptée, avec des modalités d’accès souples pour les habitants du quartier</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Faire émerger des <b>lieux de lecture dans et hors les murs</b>, en lien avec les bibliothèques municipales et poursuivre l’organisation d’événements structurants de type « Lire en Délire ». Le local du Pavillon à la clé, mitoyen et ouvert sur le square Jules Verne, pourrait être particulièrement adapté pour cette action</li> <li>➤ Poursuivre et diversifier le programme d’accès des publics aux établissements culturels parisiens destiné au public des <b>associations de quartier</b> avec l’appui de la Charte de coopération culturelle de la Ville et du réseau Vivre ensemble de l’Etat. Pour les jeunes, la création de parcours culturels inscrit au Contrat jeunesse d’arrondissement pourra compléter le dispositif.</li> <li>➤ Diversifier l’<b>offre sportive dans les gymnases et hors les murs</b>, en tenant compte des personnes à mobilité réduite et en favorisant l’émergence d’activités pour les seniors et les jeunes filles</li> <li>➤ Enrichir la programmation d’<b>activités socio-culturelles et sportives, en renforçant l’offre d’ateliers de pratiques artistiques (arts plastiques, musique, danse) sur des modalités d’engagement souple et favoriser l’accès des enfants et des familles</b>, en privilégiant notamment les créneaux du mercredi après-midi et du samedi</li> <li>➤ Décliner la convention d’action en milieu hospitalier Culture et Hôpital de la DRAC en s’appuyant sur des partenariats entre l’ASV et l’Hôpital de l’Est parisien</li> </ul>
<p>Des lieux de vie et d’échange pour encourager la rencontre entre les habitants</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Identifier des lieux du quartier, permanents ou éphémères, permettant d’accueillir <b>des moments festifs et familiaux</b></li> <li>➤ Etudier les possibilités d’ouvrir aux habitants un espace de <b>type cuisine collective en lien avec les programmes de soutien à l’animation sociale de la CAF et l’appui du centre social</b></li> <li>➤ Lutter contre l’isolement des seniors en favorisant l’implantation de réseaux de solidarité et d’entraide pour les seniors et par l’implication dans les événements du quartier</li> <li>➤ Renforcer l’ancrage de l’Accorderie dans le quartier</li> </ul>
<p>Une vie associative et un bénévolat renforcés</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Favoriser l’implantation <b>d’associations répondant aux besoins</b> du quartier et contribuer à <b>l’amélioration des locaux associatifs, notamment par des chantiers éducatifs</b></li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Consolider les structures associatives et pérenniser des projets structurants</b> par la mise en place de conventions pluriannuelles Etat/Ville</li> <li>➤ Mobiliser <b>de nouveaux bénévoles</b> à l'occasion des évènements de quartier, l'organisation d'un Forum du Bénévolat, des <b>formations</b> spécifiques. Ces actions pourront être mises en place notamment lors de la journée du bénévolat que la Mairie d'arrondissement mettra en place dès juin 2016.</li> </ul>
<p>Des initiatives qui contribuent à la citoyenneté et à la prévention des discriminations</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Associer le Conseil citoyen au développement du <b>Fonds de Soutien aux Initiatives des Habitants (FSIH)</b>.</li> <li>➤ Organiser régulièrement des <b>soirées, débats, échanges</b> entre habitants et acteurs locaux sur des sujets en lien avec leurs préoccupations</li> <li>➤ <b>Ecouter et prendre en compte les besoins du quartier dans la mise en place des nouveaux projets.</b></li> <li>➤ <b>Mettre en place des temps d'échanges de pratiques</b> entre intervenants professionnels et bénévoles faisant face à des situations d'incompréhension et de tension dans l'accueil des publics</li> <li>➤ Conforter l'offre <b>médiation interculturelle</b> afin d'aider les publics dans leur parcours d'intégration.</li> <li>➤ Expérimenter des actions sur l'égalité femmes/hommes, notamment par la réalisation d'un <b>diagnostic genré</b> et de <b>marches exploratoires de femmes</b>.</li> </ul>
<p>Une communication adaptée pour favoriser la rencontre des habitants entre eux et avec les structures, la participation aux activités et faciliter l'interconnaissance des acteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Favoriser la communication des projets, actions et programmes d'activités entre acteurs du quartier à l'aide notamment d'une plateforme collaborative.</li> <li>➤ Développer des outils de communication adaptés aux modes de circulation des informations du quartier pour permettre aux habitants de mieux connaître les programmes d'activités de proximité et y participer.</li> <li>➤ Concevoir une <b>signalétique commune</b> et la réalisation d'un <b>plan du quartier</b> pour une meilleure identification et visibilité des ressources du quartier.</li> <li>➤ Accompagner les associations du quartier dans l'organisation d'évènements réguliers permettant aux habitants de découvrir le quartier : <b>rallyes, jeux de piste, visites de structures et d'équipements, présentation de la programmation et des activités proposées, expositions sur l'histoire de Belleville, balades urbaines avec le musée Carnavalet.</b></li> <li>➤ Renouveler le <b>Forum des ressources du quartier</b> sur le modèle de « La Rentrée à Vaucouleurs ».</li> </ul>

## Enjeu n° 2 : Embellir, animer, aménager le cadre de vie du quartier et améliorer l'habitat en intégrant les idées et les initiatives des habitants

Axes de travail	Objectifs, projets et pistes d'action
L'amélioration du cadre de vie par des aménagements privilégiant les projets participatifs et l'expertise d'usage des habitants, dans le cadre du budget participatif	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Identifier et aménager les espaces délaissés et peu qualifiés comme la rue de la Fontaine au Roi (murs et placette Marek Edelman), le square Jean Aicard ou encore la Place Saint Joseph des Nations</li> <li>➤ Développer des projets de végétalisation portés par des groupes d'habitants en faisant connaître les outils mis en place par la Ville de Paris à cet effet tels que le permis de végétaliser et l'opération du Vert près de chez moi. Une attention particulière sera portée aux rues de la Fontaine au Roi, Vaucouleurs, et Saint Maur.</li> <li>➤ Intégrer des projets d'interventions artistiques dans l'espace public du type fresques collectives, installations éphémères, ...</li> <li>➤ Veiller à la complémentarité entre les projets du quartier et le futur aménagement du boulevard de Belleville</li> </ul>
L'expérimentation de nouvelles formes d'occupation et d'animation de l'espace public dédiées aux habitants	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Poursuivre l'installation d'agrès sportifs dans l'espace public pour réaliser un parcours sportif diversifié dans le quartier, en s'appuyant notamment sur le budget participatif</li> <li>➤ Faciliter et diversifier les animations et événements fédérateurs se déroulant dans l'espace public, dont fêtes de quartier, ateliers de rue, vides-greniers, Vendredis dans la Place, ...</li> <li>➤ Etudier l'opportunité d'organiser des animations temporaires dans certaines rues du quartier sur le modèle de « La rue aux enfants »</li> <li>➤ Promouvoir la marche dans le quartier en s'appuyant sur la réalisation d'une cartographie sensible pour identifier les déplacements, les cheminements et l'accessibilité et proposer des aménagements adaptés, en portant une attention particulière à la place des femmes</li> </ul>
Le développement de démarches de médiation et de prévention permettant aux habitants de préserver l'espace public et de s'y sentir en sécurité	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Développer un programme de communication sur les acteurs et dispositifs de la prévention et de la sécurité existants dans le cadre du contrat local de prévention et de sécurité (signature 2016) et adapter les actions de médiations des correspondants de nuit (des modifications de périmètre pouvant être étudiées)</li> <li>➤ Développer un programme de communication et d'animation valorisant les dispositifs de propreté existants afin que chaque habitant du quartier puisse se les approprier</li> <li>➤ Réaliser des aménagements et des animations de proximité de type collectes en pieds d'immeubles et compost, en mobilisant des groupes d'habitants ainsi que des bailleurs et copropriétés privées</li> </ul>

L'accompagnement des dispositifs publics et des initiatives des ménages contribuant à améliorer la qualité de l'habitat et des conditions de logement

- Sensibiliser les habitants aux démarches d'économies d'énergie en construisant un réseau local de partenaires et intervenants complémentaires et qualifiés
- Expérimenter la mise en œuvre d'une démarche d'auto réhabilitation accompagnée et s'appuyer sur la Bricothèque de la régie de quartier pour favoriser la rénovation par soi même
- Mieux s'approprier le dispositif « Louez Solidaire »
- Poursuivre la sensibilisation des habitants sur les risques domestiques et la prévention santé dans l'habitat avec l'appui des bailleurs et de l'ASV
- Favoriser une meilleure gestion locative, en mobilisant notamment - et en la faisant évoluer autant que nécessaire - la charte des bailleurs mise en place par la mairie du 11<sup>e</sup> arrondissement.



## Enjeu n° 3 : Accompagner les parcours de vie et d'insertion professionnelle en développant l'accès aux droits et aux services de proximité

Axes de travail	Objectifs, Projets et Pistes d'action
Des parcours d'apprentissage du français pour une plus grande autonomie	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Renforcer la qualité des parcours de formation linguistique par la poursuite et l'élargissement de la coordination d'acteurs portant sur : diagnostic régulier des besoins, outils communs d'évaluation, d'orientation et de communication, formation des bénévoles Consolider l'offre d'apprentissage du français, en cohérence avec les besoins identifiés par de nouveaux créneaux dans les locaux du quartier et le recrutement de bénévoles</li> <li>➤ Poursuivre le dispositif « ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants » en direction des primo-arrivants</li> <li>➤ Développer l'offre de formations linguistiques à visée professionnelle</li> <li>➤ Identifier les besoins de remise à niveau, savoirs de bases, compétences clefs, en s'appuyant notamment sur le Plan de lutte contre l'illettrisme</li> </ul>
L'accès aux droits pour garantir l'insertion sociale et lutter contre les exclusions	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Aider à l'orientation des publics les plus précaires pour lutter contre le non recours aux droits et aux aides par une meilleure diffusion de l'information (cartographie des ressources, guides), le développement de points d'accueil dans les structures accueillant du public, avec l'appui du centre social</li> <li>➤ Organiser des temps forts d'information et des ateliers pratiques à destination des partenaires ou des publics (habitat, logement, travail, droits sociaux...)</li> <li>➤ Améliorer l'accueil et l'accompagnement social des nouveaux arrivants dans le parc de logements sociaux par les bailleurs</li> <li>➤ Développer des ateliers d'information et de sensibilisation notamment sur les questions d'accès aux soins, au sein des résidences sociales ADOMA et ADEF</li> </ul>
Des démarches d'insertion professionnelle consolidées par un accueil de proximité et le renforcement des logiques de parcours avec les partenaires du Service Public de l'Emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Améliorer l'orientation et l'accès aux soins en informant et qualifiant les acteurs du quartier coordonnés par l'Atelier Santé Ville</li> <li>➤ Identifier une structure-relais partenaire de l'Atelier Santé Ville permettant un premier accueil et l'orientation des publics sur les questions de santé</li> <li>➤ Pérenniser des lieux d'écoute et de soutien psychologique de proximité favorisant l'estime de soi</li> <li>➤ Développer des actions sur l'estime de soi, au sein des écoles et des collèges, avec l'appui du réseau de l'Education prioritaire et en partenariat avec l'ASV</li> </ul>

<p>L'accès à la santé et l'estime de soi, des vecteurs d'insertion développés avec l'appui de l'Atelier Santé Ville</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Implanter une Maison de Santé Pluridisciplinaire avec l'appui notamment du plan Paris Med'</li> <li>➤ Poursuivre la mise en œuvre d'aménagements favorisant l'accessibilité pour les personnes handicapées des équipements publics en mobilisant l'ADAPT et en lien avec le conseil local du handicap</li> <li>➤ Faire émerger un groupe d'habitant(e)s-relais sur les questions de promotion et prévention de la santé (dépistages notamment), porté par l'Atelier Santé Ville, avec l'appui du Conseil Citoyen et du conseil local de la santé du 11<sup>ème</sup> arrondissement</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Développer un point de proximité permettant l'accueil des habitants vers l'offre du service public de l'emploi et vers les ressources locales en matière d'emploi ou de mise en situation professionnelle (stage, apprentissage, parrainage). Un point d'accueil spécifique pour les jeunes pourrait trouver sa place dans le futur espace jeune.</li> <li>➤ Mieux former et sensibiliser les associations accueillant du public sur l'offre de service et les modalités d'accès aux services publics de l'emploi et de l'insertion (pôle emploi, EPI, PLIE...), par des visites, rencontres, présentations avec les partenaires, médiateurs auprès des publics qu'ils accompagnent.</li> <li>➤ Produire, à l'échelle du quartier, un diagnostic régulier des besoins et évaluer les parcours avec les partenaires de l'emploi et de l'insertion sociale</li> <li>➤ Développer une offre d'actions locales permettant de lever les freins périphériques à l'emploi (santé des jeunes notamment, hébergement, garde d'enfant, violences,...)</li> <li>➤ Développer des espaces dédiés et des formations permettant l'utilisation et l'appropriation du numérique comme outil au service de l'insertion et de l'emploi, notamment à partir de l'EPN du centre social: CV, Techniques de Recherche d'Emploi, diffusion d'offres de service, d'outils, de formations,...</li> <li>➤ Développer les projets favorisant la remobilisation des publics et la confiance en soi en s'appuyant sur les compétences et les pratiques artistiques des acteurs culturels du quartier</li> <li>➤ Mobiliser et diversifier les supports de formation : chantier écoles, chantiers éducatifs, passerelles entreprises,...</li> <li>➤ Permettre la découverte des métiers et la définition du projet professionnel en créant les opportunités de rencontre avec le monde professionnel et les employeurs</li> <li>➤ Favoriser une meilleure compréhension du monde du travail, notamment par le biais du parrainage</li> <li>➤ Faciliter l'accès des publics vers les dispositifs de la Ville (sessions pré-recrutement, emplois aidés, recrutements en nombre...) et les offres locales (stages, immersion, emploi,...) Mobiliser et mieux faire connaître les structures de l'accompagnement à la création d'activité</li> <li>➤ Accompagner l'initiative de projets individuels et collectifs dans le champ de l'ESS</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mieux connaître le tissu économique local et accompagner les entreprises (commerçants, TPE ...) dans leurs besoins</li> <li>➤ Impliquer les acteurs économiques en tant que ressources pour plus de passerelles avec le territoire : découverte des métiers, propositions de stages, missions, parrainage et emploi</li> </ul>
<p>L'accompagnement du tissu économique local, mobilisé au service des projets du quartier</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Développer de nouvelles opportunités de marchés d'insertion sur le territoire, notamment via les bailleurs sociaux</li> <li>➤ Poursuivre le soutien à la filière des métiers du livre sur le nord-est parisien</li> <li>➤ Organiser la mutualisation des données et les expertises des acteurs parisiens pour un recensement en continu des locaux et espaces dédiés aux activités économiques et associatives et s'appuyer sur la Bourse de locaux « locaux-bureaux.paris.fr</li> <li>➤ Mobiliser et mieux faire connaître les structures de l'accompagnement à la création d'activité</li> <li>➤ Accompagner l'initiative de projets individuels et collectifs dans le champ de l'ESS</li> <li>➤ Mieux connaître le tissu économique local et accompagner les entreprises (commerçants, TPE ...) dans leurs besoins</li> <li>➤ Impliquer les acteurs économiques en tant que ressources pour plus de passerelles avec le territoire : découverte des métiers, propositions de stages, missions, parrainage et emploi</li> </ul>

**Enjeu n° 4 : Donner du sens aux apprentissages, sensibiliser les jeunes à la découverte, à la créativité et encourager les prises d'initiative, pour mieux réussir les parcours éducatifs et favoriser leur autonomie**

Axes de travail	Objectifs, Projets et Pistes d'action
<p>Un accompagnement éducatif renforcé pour favoriser l'égalité des chances</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Consolider la diversification et la complémentarité de l'offre d'accompagnement à la scolarité (en liaison notamment avec les écoles et les collèges) : recrutement de nouveaux bénévoles, proposition de cours le samedi matin dans les écoles, qualification des intervenants.</li> <li>➤ Poursuivre, en éducation prioritaire, les dispositifs d'accompagnement à la lecture : Coup de pouce, Alem et AFM6 et mettre en place des dispositifs innovants de type Prévention des Troubles des apprentissages du Langage (PTAL)</li> <li>➤ Contribuer à donner du sens aux apprentissages et promouvoir l'esprit de curiosité, la culture de la découverte par la mise en place, en liaison avec les écoles, d'ateliers d'éveil, de programmes culturels et de loisirs mobilisant les acteurs du temps péri et extra-scolaire, les institutions culturelles et les associations du quartier</li> <li>➤ Développer avec les Ecoles l'éveil aux langues et valoriser les cultures d'origine sur les temps scolaires et périscolaires grâce aux interventions d'associations en s'appuyant sur les compétences linguistiques des parents.</li> <li>➤ Elargir l'offre du programme de Réussite Educative en accentuant les interventions sur les transitions, CP, 6ème, 3ème. Renforcer la liaison entre le PRE et les équipes des écoles et du collège du quartier</li> <li>➤ Accompagner les projets à l'initiative des établissements scolaires, notamment sur les liaisons Grande Section- CP/ CM2-6<sup>ème</sup></li> <li>➤ Etre en appui des établissements scolaires sur la relation parents-Ecole en amplifiant les moments conviviaux sur les temps forts de l'année scolaire</li> <li>➤ Accompagner les écoles et les établissements scolaires dans le développement d'outils de communication permettant de mieux s'appropriier et comprendre le déroulement des journées des enfants.</li> <li>➤ Renforcer les actions déjà engagées dans les établissements scolaires, « écoles et collège connectés » concernant l'usage du numérique et axe prioritaire du projet académique, en mobilisant les ressources et partenariats locaux.</li> <li>➤ Faciliter les temps d'échanges entre les établissements scolaires, les centres de loisirs, les associations du quartier pour créer du lien et assurer plus de cohérence entre les différents temps de l'enfant dans une logique de projet éducatif global</li> </ul>

<p>Des réponses adaptées et diversifiées pour soutenir les parents dans l'accompagnement de leurs enfants</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Faire connaître les guides recensant les ressources sur la parentalité, de la petite enfance à l'adolescence : services, outils, lieux conseils, échange de pratiques.</li> <li>➤ Constituer un réseau d'acteurs favorisant la complémentarité des ressources et l'orientation des parents en s'appuyant notamment sur le Relais Info Famille</li> <li>➤ Développer et faire connaître les espaces de paroles et d'écoute des parents dans le quartier.</li> <li>➤ Favoriser les initiatives prises par les associations et l'Education Nationale pour accompagner les parents dans l'utilisation des outils numériques en lien avec la scolarité.</li> <li>➤ Créer de nouveaux ateliers parents /enfants permettant des temps partagés autour du jeu, sport, visites de la ville...</li> <li>➤ valoriser les projets menées dans les écoles et des collèges des quartiers prioritaires (témoignages sur des parcours de réussite d'anciens élèves, mise en avant de projet spécifiques réalisés par les établissements ou les écoles ; lettres d'information du REP</li> <li>➤ articles site académique, journaux d'arrondissement</li> </ul>
<p>Des programmes d'activités et de sorties, à l'échelle locale et parisienne pour les jeunes de tout âge</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Favoriser l'accès à un programme de loisirs diversifié dans les lieux de proximité et accessibles à tous.</li> <li>➤ Poursuivre le programme d'animation d'été VVV en intégrant également l'offre parisienne.</li> <li>➤ Renforcer le dispositif VVV Police de la Mission Prévention et Communication de la Préfecture de Police, notamment sur les petites vacances</li> <li>➤ Développer l'expérience du Kiosque Informations tout au long de l'année.</li> <li>➤ Organiser des campagnes d'information en direction des parents sur les offres de séjours, vacances, colonies...</li> </ul>
<p>Le renforcement de la place des jeunes dans le quartier avec l'appui des acteurs jeunesse et en lien avec le contrat jeunesse d'arrondissement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Implanter un équipement destiné aux jeunes au cœur du quartier permettant l'accueil, l'accompagnement des initiatives et des projets et la réalisation d'un programme d'activités</li> <li>➤ Favoriser l'émergence de projets partenariaux à destination des jeunes en prenant appui sur les rendez-vous mensuels partenariaux « déjeuners jeunesse ». Favoriser des espaces de débats animés par les jeunes sur des rendez-vous réguliers et avec l'appui d'intervenants extérieurs selon les sujets</li> <li>➤ Susciter les initiatives des jeunes à travers des actions collectives hors les murs de type « vendredis dans la place », matinées citoyennes...</li> </ul>
<p>L'accompagnement des jeunes dans leurs démarches d'autonomie sociale et professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Offrir des opportunités de vacances/premières expériences professionnelles</b>, dans les structures du quartier et/ou via les partenaires afin que les jeunes puissent se connaître en contexte professionnel, et renforcer la confiance en leurs capacités</li> </ul>

- |  |   |
|--|---|
|  | <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Soutenir les actions d'orientation et de recherche de stages initiés par les collèges (notamment dans le cadre du « parcours Avenir ») en s'appuyant sur le contrat jeunesse d'arrondissement , le dispositif parisien d'offres de stages de 3ème et les autres acteurs de territoire (Commissariat, clubs de prévention, Action collégiens ...)</li><li>➤ Mettre en œuvre avec l'ASV, à partir d'un diagnostic sur la santé des jeunes, un programme d'<b>actions de promotion de la santé en impliquant les jeunes</b> , les acteurs locaux et les Comités d'Education à la Santé et à la Citoyenneté des écoles et des collèges notamment sur des sujets comme l'alimentation, l'activité physique, l'estime de soi, la prévention des conduites à risques et les rythmes chrono biologiques)...</li></ul> |
|--|---|